

Association de Solidarité
Avec les Familles Roumaines
26, Résidence les Rieux
91120 Palaiseau

Palaiseau 10 août 2009

M. Jacques REILLER
Préfet de l'Essonne
Maison du Département
Boulevard de France
91010 EVRY

Demande de Rendez-vous

Monsieur,

Ma missive a comme objet d'attirer votre attention sur les événements qui marquent les familles Rroms en cette période, où les mesures d'expulsion semblent se faire encore plus pressantes que par le passé.

Nous assistons à des faits d'intimidation sur les campements du Moulin Galant, où la décision du juge au cours du référé de juin dernier n'a pas été l'expulsion. Néanmoins, la visite des autorités de la sous-préfecture et de la municipalité d'Ormoix, avait comme but de demander aux familles leur départ. Il n'est pas acceptable pour nous de vous laisser dans l'ignorance de ces faits espérant que le respect du droit demeure en toute circonstance et pour tous, une priorité.

Nous savons que ces familles occupent de façon « illégale » ces terrains : c'est l'argument avancé pour justifier le maintien dans l'exclusion de toute une population qui n'aspire qu'à trouver un coin où poser sa tête. Elles subissent les expulsions consécutives qui les repoussent chaque fois davantage dans la marge : Quelle intégration pourrions-nous espérer dans ces conditions ?

D'autre part, une demande d'expulsion, va être émise par M. Vincent DELAHAYE, maire de Massy, à l'encontre des familles vivant dans les campements de sa commune. M. Vincent DELAHAYE a fait preuve d'accueil envers ces familles et nous lui sommes reconnaissants pour ce qu'il a fait. Nous comprenons bien qu'il ne peut pas tout seul faire face à une situation dont la dégradation s'accroît, car même l'eau a été coupée et que les conditions de vie aujourd'hui sont inhumaines.

Les constantes démarches de notre Association auprès des nombreux élus, ainsi que l'insistance avec laquelle nous demandons la tenue d'une table ronde, démarche faite également par M. DELAHAYE, n'ont pas abouti, et aujourd'hui nous nous trouvons :

- Devant une population dont certaines familles et individus sont malades (tuberculose) ayant besoin d'un traitement suivi jusqu'au mois de décembre.
- Avec des enfants nécessitant un traitement préventif,
- Avec la nécessité qu'une prophylaxie soit assurée pour tous jusqu'en décembre 2009.
- Avec une famille dont les trois enfants sont scolarisés dans l'école Jean Jaurès à Massy.

Nous croyons fortement que vous tiendrez compte de ces situations prioritaires, non pour maintenir à tout prix ces familles dans cet abandon, mais pour prendre des décisions nécessaires afin de permettre qu'elles trouvent la vie digne à laquelle tout Homme a droit.

Nous vous prions de nous accorder un entretien. Beaucoup d'élus sont favorables pour entamer des négociations concernant cette situation.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande, Veuillez agréer, Monsieur le Préfet l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le C.A. La Présidente
Gregoria EPAILLARD

Association de Solidarité
Avec les Familles Roumaines
26, Résidence les Rieux
91120 Palaiseau

Palaiseau 10 août 2009

M Daniel BANIER
Sous-Préfet de Palaiseau
Av. du Général de Gaulle
91120 PALAISEAU

Monsieur,

Veillez trouver ci-jointe la demande d'entretien que notre Association a adressé à M. le Préfet de l'Essonne, afin de solliciter un entretien que nous espérons permettra la recherche des solutions en faveur des familles Rroms dans notre département.

Nous constatons que les mesures d'expulsion s'accroissent dans tous les secteurs où ces familles se trouvent, empirant ainsi la situation d'extrême précarité dans laquelle elles se trouvent déjà.

Nous vous prions de veiller à ce que des intimidations envers les familles de la part des autorités cessent dans le cas où le jugement n'aurait pas ordonné leur expulsion. Ces faits ont été constatés au Moulin Galant où des autorités de la commune d'Ormoix et de la sous-préfecture sont venues ordonner le départ des familles alors que le jugement leur a été favorable : nous ne pouvons pas laisser faire ce manquement au droit.

Dans la Commune de Massy, un appel de la part du Maire, M. Vincent DELAHAYE va mettre en action les éléments d'une nouvelle expulsion. Quelle solution apportera-t-elle ?

La situation sur le campement de Massy est délicate. M. DELAHAYE ne peut pas, à lui tout seul endosser cette charge. C'est pourquoi, nous insistons pour la tenue d'une véritable concertation entre les différents responsables élus (dont un grand nombre est favorable) : Conseil Général, l'Union des Maires de l'Essonne, afin de trouver des solutions durables envers une population constamment discriminée.

Aujourd'hui, à Massy, nous sommes confrontés à une situation grave :

- La maladie d'un certain nombre de personnes dans le campement, dont le traitement doit être suivi jusqu'en fin décembre, s'agissant de tuberculose,
- Des enfants qui ont besoin d'un traitement préventif et à la nécessité d'une prophylaxie assurée pour tous les habitants du campement jusqu'en fin décembre.

Comment le CDPS, qui a réalisé un travail admirable, pourra continuer sa mission si les familles sont éparpillées ?

Quelles seront les conséquences sur des personnes laissées sans soins et pour leur environnement ?

Il y a aussi le suivi de la scolarisation pour trois enfants bien adaptées à leur école.

Pour toutes ces raisons, nous restons confiants en votre collaboration afin de parvenir à cette concertation, tant souhaitée, qui mènera, nous l'espérons, à des décisions dignes pour la vie de ces familles.

Certains de votre compréhension, nous restons dans l'attente de votre réponse,
Veillez agréer, Monsieur le Sous Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le C.A. La Présidente
Gregoria EPAILLARD

Association de Solidarité
Avec les Familles Roumaines
26, Résidence les Rieux
91120 Palaiseau

Palaiseau 10 août 2009

M. Vincent DELAHAYE
Mairie de Massy
1, Av. du Généra de Gaulle
91300 Massy

Demande d'entretien

Monsieur,

Nous avons connaissance de l'appel que vous avez fait à l'encontre de l'audience du 19 mai passé, en vue de parvenir à l'expulsion du campement des familles Roms installées dans votre commune

Bien que comprenant les faits gênants entraînés par le nombre élevé de personnes, nous voulons attirer votre attention sur le fait qu'il y a une situation très délicate de laquelle nous devons tenir compte.

- La situation sanitaire de certaines familles qui nécessitent un traitement au moins jusqu'au mois de décembre,
- Le traitement préventif pour plusieurs enfants,
- La prophylaxie de toute la population jusqu'en fin décembre.

Il serait grave de laisser ces personnes dans la nature, les exposant elles et leur entourage à aggravation de leur état de santé.

Nous voudrions que ces familles soient l'objet d'une attention particulière leur permettant de trouver un lieu de repli, ainsi que pour la famille dont les trois petites filles sont scolarisées.

Nous n'oublions pas les gestes positifs que vous avez eu envers ces familles et nous espérons que vous continuerez à nous aider à trouver des véritables solutions, afin que cette situation cesse.

Nous vous prions de bien vouloir nous concéder un entretien afin de voir ensemble ce qui serait possible de réaliser en positif, pour cette nouvelle étape qui se profile pour ces familles, avec autant de dureté que les précédentes si rien n'est entrepris.

Certains de votre compréhension,

Veillez agréer, Monsieur le Maire l'expression de nos salutations distinguées.

P. le CA. La Présidente
Gregoria EPAILLARD

Gregoria Epailard . Tél : 01 60 14 82 73 / goyita@fre.fr

Association de Solidarité
Avec les Familles Roumaines
26, Résidence les Rieux
91120 Palaiseau

Palaiseau 10 août 2009

M. Jérôme GUEDJ
Conseiller Général
Hôtel du Département
91010 EVRY

Monsieur,

L'appel du Maire de Massy, à l'encontre de l'audience du 19 mai 2009, vient d'être communiqué aux habitants du campement Rrom de Massy. C'est dire que ces familles dont certaines se trouvent dans une situation délicate au point de vue de la santé, vont repartir, traînant leur errance pour se poser un peu plus loin, d'où elles vont encore être expulsées.

Nous avons eu l'espoir qu'un terrain ou un lieu se trouvant libre dans le département pourrait accueillir quelques familles. Nous n'avons nulle réponse positive de la part des élus, seulement leur accord pour une concertation qui ne vient pas.

En raison des questions de santé qui frappent certaines familles de ce campement, nous vous prions de voir ce qui serait possible d'entreprendre afin de les assurer des soins nécessaires jusqu'en fin décembre.

Je vous adresse les copies des lettres adressées à M. le Préfet, à M. le sous-préfet et à M. DELAHAYE, espérant que des initiatives viendront afin de prendre en compte ces familles avant la prochaine expulsion, continuant en même temps, un travail de fond, afin que la situation du plus grand nombre puisse déboucher sur des solutions durables et dignes.

Dans l'attente de votre réponse et en vous remerciant pour votre écoute,

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Général, l'expression de nos respectueuses salutations.

P. le C.A
La Présidente

Gregoria EPAILLARD